

## « *Faire cas* », une drôle d'affaire!

**Vivianne Châtel**, Docteure en Sociologie

---

Université de Fribourg, Suisse

**Marc-Henry Soulet**, Docteur en Sociologie

---

Université de Fribourg, Suisse

« *Casing* ». Quand l'un d'entre nous a dû traduire cette expression dans le cadre de la publication en français de l'ouvrage dirigé par Charles C. Ragin et Howard S. Becker *What is a case?* sorti au début des années 90, il s'est heurté à une tâche bien plus complexe qu'il ne l'avait imaginé de prime abord, et ce malgré les nombreux échanges et sollicitations adressés à des collègues pour élucider le mystère. Mystère d'autant plus profond que les auteurs eux-mêmes avaient pris la précaution de mettre le vocable anglais entre guillemets, laissant par ce faire entendre que l'expression n'était pas pleinement consacrée en langue anglaise, pas plus que dans la réflexion épistémologique et méthodologique en sciences sociales.

Bien sûr, il était tentant de recourir à la formule la plus évidente : « caser ». Mais, outre la connotation par trop familière qu'elle véhiculait, celle-ci donnait à voir une conception réductrice du *casing*, celle consistant à mettre quelque chose dans une case préétablie, celle donc de ranger, fort éloignée de ce que, justement, Ragin et Becker voulaient s'attacher à souligner, le fait qu'il y a tout un travail préalable pour qu'existe ce qui éventuellement peut être à « caser ». Et que c'est justement ce travail qu'ils cherchaient à qualifier en recourant à l'expression *casing*. Il aurait dès lors été envisageable de recourir à l'expression « fabriquer/construire un cas ». Ce terme aurait eu le mérite d'insister sur la part active que le chercheur pouvait jouer dans l'existence du cas, mais elle aurait réduit la plurivocité de ce qui était signifié, par un arasement de tout ce qui dans le cas en fait un surgissement, une émergence. Le cas n'aurait plus été que le résultat d'une action délibérée du chercheur pour les besoins de sa recherche. Une option possible, certes, mais loin d'être la seule comme en témoignait la diversité des conceptions du *casing* rassemblées dans l'ouvrage.

Il a donc finalement été décidé de recourir à l'expression « faire cas », apparemment la moins mauvaise des solutions, puisque, par le vocable faire, elle insistait sur ledit travail en même temps que sur la variété des modalités de ce travail.

Travail donc qui peut tout aussi bien être de découverte que de construction, mais qui suppose également des tâches de découpage (ou de désencastrement) du cas de son environnement, d'identification de sa singularité parmi la variété des situations apparemment semblables, de comparaison pour repérer des traits communs ou des invariants permettant d'esquisser les premières caractéristiques d'une classe, de repérage de sa typicité pour correspondre aux qualités attendues de la théorie qu'il est censé réaliser ou tout simplement de saisissement de ce qui s'impose à la vue ou à l'esprit...

Bref, le faire du faire cas s'avère multiple et complexe, et mérite qu'on s'y arrête. C'est ce projet que nous avons décidé de lancer en proposant d'organiser un colloque expressément consacré à discuter de ce que faire cas veut dire et suppose. Malheureusement, ce dernier a dû être annulé. Nous avons toutefois décidé de continuer l'aventure d'une autre façon car il nous semblait fort dommageable que, depuis l'ouvrage séminal de Ragin et Becker, la réflexion sur ce que recouvre le « faire cas » n'ait pas été véritablement poursuivie, tout au moins dans l'espace francophone des sciences sociales. Certes, il y eut, l'ouvrage de Jacques Hamel (1997), celui dirigé par Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (2005) et, récemment, la contribution significative d'Hervé Dumez<sup>1</sup>.

Mais le premier, attaché à spécifier ce qui distinguait l'étude de cas de la monographie en sciences sociales, s'est surtout penché sur le statut du cas considéré ici comme indissociablement et théorique et méthodologique. L'auteur opposait ainsi des objets d'études déjà là que considère justement la monographie en les étudiant dans leur contexte et des objets construits en les extrayant de leur contexte, les cas justement, afin de pouvoir documenter une théorie, soit en la validant par illustration, soit en participant à son élaboration et à sa densification. Mais, *in fine*, le processus même de constitution du cas n'était pas au centre des préoccupations de l'auteur, tout occupé qu'il était à caractériser son statut en sciences sociales.

Quant au second, il s'attachait à décliner la spécificité des procédures logiques du raisonnement par cas; ce qui importait ici était de caractériser le lien fondamental entre exploration de singularités et élaboration d'une argumentation de portée générale à partir de la première. Les initiateurs de l'ouvrage étaient en fait plus intéressés à penser *par* cas qu'à penser *le* cas, comme ils l'écrivaient dans leur introduction (Passeron & Revel, 2005). Même s'ils s'intéressaient au faire cas – d'ailleurs ils recouraient eux-mêmes à cette expression – ils n'en faisaient pas véritablement grand cas puisqu'ils voyaient dans le cas une propriété essentielle (et quasi immédiate), celle d'être un coup de force tant théorique qu'épistémologique, obligeant le chercheur à tourner son regard dans une direction non anticipée de prime abord. En somme, rapidement dit, le faire cas n'était pas véritablement un travail à leurs yeux, mais un

« quelque chose faisait cas » en quelque sorte qu'il s'agissait de saisir dans toute sa signification.

Le troisième enfin a consacré un chapitre (le dernier) dans un ouvrage dédié à la méthodologie de la recherche qualitative (Dumez, 2016), à ce qu'est un cas et à ce qu'on peut attendre d'une étude de cas. L'auteur s'attache, dans une visée didactique, à expliciter la nature du cas et les conditions auxquelles il peut être euristique de recourir à l'étude de cas. S'il n'entre pas spécifiquement dans la discussion du faire cas et des procédures que cette opération engage, il dégage toutefois des lignes de forces qui permettent de comprendre ce qui est en jeu dans le cas et ce qu'il faut s'appliquer à comprendre dans toute étude de cas : ce à quoi il renvoie (car le cas ne saurait se suffire à lui-même); ce qui entre dans sa composition (car le cas n'est pas une totalité en soi); et ce que peut produire son examen en termes de connaissance (car le cas, pour être cas, doit entretenir des liens étroits avec la théorie).

Si nous avons voulu, pour notre part, remettre sur le métier la réflexion ce qui fait cas et comment ce qui fait cas est posé / fabriqué comme tel, c'est que nous avons voulu prendre au sérieux l'intuition originelle de Ragin et Becker selon laquelle il n'est possible de penser par cas que si l'on a saisi comment on a pensé le cas. Quel est donc ce travail du « faire cas »? Comment peut-on le visibiliser? Sur quoi fonder le recours aux différentes opérations qu'il implique? À quelles fins sont-elles mobilisées?

Pour mener à bien cette entreprise, nous avons donc sollicité quelques collègues, d'horizons institutionnels, d'orientations épistémologiques et de pratiques d'enquête différents en les invitant à reprendre les questions théoriques et méthodologiques que pose le cas en partant du postulat que, dans le « penser par cas », il y a une opération centrale, indissociable de cette forme de raisonnement, qui est de penser ce qui fait du cas un cas et donc de porter une attention soutenue à la manière dont il a été institué comme tel. Chacun était convié à revenir sur ses travaux et à revisiter ses pratiques de recherche en s'attachant expressément à considérer sa manière de pratiquer le cas en le faisant.

Nous avons toutefois demandé à nos collègues de se positionner par rapport à un cadre d'appréhension du cas que nous avons résumé comme suit. Dans le langage ordinaire, être un cas, que ce soit une personne, une action ou un événement tombe sous le sens. C'est une évidence dont il n'est nul besoin de discuter. La singularité, quelle qu'en soit la signification, s'impose d'elle-même. Tel n'est justement pas le cas dans le champ scientifique, au contraire même, un cas ne va pas de soi, puisque le cas est toujours sujet à interprétation : d'une façon ou d'une autre, en effet, il est un résultat et jamais un donné pur. Le cas n'existe que par une opération de jugement permettant de le constituer comme tel à partir d'une occurrence. Le cas est ainsi institué, parfois en un moment originel fondateur – quand une unité empirique, quelle qu'elle soit, c'est-à-dire un individu particulier, célèbre ou non, une unité territoriale

administrative, une entreprise multinationale..., est prise pour cas –, parfois au long d'un processus de décantation au cours de l'enquête elle-même. Expliciter les procédures par lesquelles un évènement, une situation, une unité, une organisation, un individu est promu au statut de cas revient en fait à considérer que faire cas est toujours le résultat d'une décision, et ce au moins sur trois registres qu'il est important de rappeler dans ces propos d'ouverture : a) en quoi et/ou de quoi est-il exemplaire? b) où arrêter le cas? c) que comparer?

En effet, sans comparaison, pas de cas. Faute de comparaison, non seulement, il n'est pas possible de penser par cas, mais plus, on ne peut pas penser le cas, tout simplement. C'est par cette procédure, quelle qu'en soit la modalité, que le cas est constitué, et ce de différentes manières et à divers niveaux. Dès lors, contrairement à ce que, de prime abord, nous aurions pu penser, le cas est une instance grégaire ; il n'est pas une machine célibataire. Il n'est pas pensable à partir de lui seul; il suppose toujours d'autres cas. D'autres cas eux aussi singuliers pour marquer la différence avec la singularité du cas pris en considération; d'autres cas voisins, pour ne pas dire semblables, pour souligner une identité, une commune particularité, qui, justement, les distingue d'autres cas tous aussi singuliers, mais, cette fois, différents et donc incommensurables. Dans toute étude de cas, paradoxalement, se meut, de façon explicite ou implicite, toute une collection (plus qu'une série ou un ensemble) de cas disparates.

Mais le cas doit aussi dire quelque chose pour être un cas. D'une certaine manière, un cas forme une intrigue, révèle une signification qu'il faut décrypter, sinon sa vertu s'arrête et il est impossible d'aller plus loin. Ce qu'il raconte le dépasse en un certain sens et c'est ce qui peut lui permettre de dire quelque chose, de faire comprendre quelque chose qui est plus grand que lui, quelque chose qui l'excède. Dire le cas s'apparente ainsi à un travail d'agencement, de mise en forme d'une cohérence par assemblage d'éléments disparates (mais bien souvent choisis) afin de produire une cohérence qui, sans cela n'existerait pas, à tout le moins demeurerait invisible, comme problème à comprendre. Ce qui fait cas, c'est que le phénomène considéré permet de mettre en problème la réalité à partir de sa considération et qu'il ouvre la compréhension sur plus large que lui. En ce sens, si le cas se penche sur le singulier, il oriente dans le même mouvement vers le général.

Nous avons ainsi demandé à nos collègues de revenir sur l'activité du « faire cas » en soumettant à réflexion les procédures par lesquelles, pour eux, un cas est constitué comme tel, en clarifiant donc l'opération qui fait du cas un cas (ou les opérations qui font du cas un cas), qui lui donne (ou lui donnent) sa validité et sa pertinence et qui convainc (ou convainquent) le lecteur que ce cas en vaut la peine, c'est-à-dire qu'il dit quelque chose de plus que lui-même.

Et nous n'avons pas été déçus. Nos collègues ont fait voler en éclat notre cadre initial d'appréhension du cas. Chacun à sa manière, plus ou moins directement, l'a élargi, l'a étiré, voire en a remis en cause un ou des présupposés, à partir de son propre ancrage disciplinaire, théorique, épistémologique et/ou méthodologique. Ils ont même, indirectement, engagé le débat entre eux, tirant parfois le faire cas en des directions divergentes, voire opposées, montrant ainsi à l'envi que faire cas n'était pas une idée simple et que cela prêtait à interprétation, même s'ils reconnaissaient en même temps tout l'intérêt qu'il y avait à se pencher dessus.

**Michel Wieviorka** revient sur l'expérience intellectuelle que fut le colloque initié par Ragin et Becker auquel il avait pris part. Il rappelle ainsi qu'une des questions centrales qui animait les chercheurs qui y participaient se centrait sur le statut épistémologique du cas : préexistait-il à la recherche ou n'était-il pas davantage le fruit d'une construction sociologique ou sociohistorique? Et, plutôt que de choisir entre la perspective essentialiste et la perspective nominaliste, une des conclusions fortes qui a émergé des discussions fut sans nul doute de s'accorder, parmi de nombreuses divergences au demeurant, sur le constat que ce qui rend les limites incertaines du cas et qui fait qu'il ne se dessine avec netteté qu'à la fin de l'entreprise de recherche, c'est très sûrement qu'il emprunte aux deux. Quarante ans plus tard, à la relecture de ce moment intellectuel, une conclusion s'impose à ses yeux sur ce que le cas, quand on le prend comme porte d'entrée d'un travail de recherche, impose à l'analyse sociologique. Il contraint à conjoindre, ce qui a priori semble incompatible. Là encore loin de permettre le triomphe d'une lecture au profit d'une autre, le cas oblige à faire travailler ensemble, pour comprendre pourquoi il est cas et ce qu'il engage en tant que cas, une considération de ce qui se joue et se trame entre les acteurs, selon une perspective interactionniste, et une prise en compte de ce qui préexiste – les logiques de sens et les déterminations – et qui, d'une certaine façon, préstructure le cas.

**Jacques Hamel**, pour sa part, s'emploie à qualifier le statut du cas, car, pour pouvoir examiner ce que faire cas veut dire et à quoi cela engage, encore faut-il être au clair sur ce qu'est un cas. Après s'être appuyé sur les études conduites au Québec sous l'égide de l'École de Chicago à la fin de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour rappeler ce qui, chez les initiateurs de l'étude de cas, faisait du cas un cas, il s'attache à dégager les conditions du cas, notamment sa double nature théorique et méthodologique. D'une part, c'est parce que celui-ci s'insère dans un système opératoire et qu'il se situe à l'intersection de différents plans de la réalité sociale qu'il peut répondre au soubassement de généralité attendu afin qu'il puisse être un cas utile à l'étude sociologique et donc à la production de connaissances dans ce champ disciplinaire. D'autre part, il ne peut y avoir de cas sans raisonnement par cas, c'est-à-dire par la mise en vue des opérations par lesquelles le cas est « fabriqué », ceci dans une logique fondamentalement descriptive, afin de permettre de répondre aux

exigences de la connaissance scientifique que sont la généralisation, la vérification et la reproductibilité.

**Charles Ragin**, initiateur du colloque d'Evanston au début des années 80, a accepté de revenir sur ce qui lui tenait, et lui tient toujours, profondément à cœur : rappeler que le cas n'est pas une affaire de qualitatistes uniquement; les quantitativistes manient aussi régulièrement le cas. Dans une perspective comme dans l'autre, le cas occupe une place centrale dans leur pratique de chercheur. Il s'agit d'un de leurs outils par essence pour affronter l'opacité de la réalité sociale, surtout parce qu'il est un des plus maniables puisqu'il véhicule en lui la double exigence de comparativité et de généralisation (c'est ce qui différencie, nous dit Ragin, le statut du cas en sciences sociales de celui des sciences humaines qui cherchent à saisir ce qui est unique dans chaque cas). Mais le dispositif n'est pas le même. Loin de là! C'est ce que l'auteur s'attache à faire saisir au lecteur. Pour les premiers, les cas sont un résultat; ils sont le fruit d'un long processus itératif qui en spécifie la nature « chemin faisant », au fur et à mesure que le chercheur en comprend plus (c'est-à-dire plus il élargit son champ de vision et croise des informations différentes, mieux il le comprend). Pour les seconds, les données des cas sont considérées comme acquises, sont *taken for granted*, justement pour pouvoir permettre la comparaison et pouvoir procéder au croisement des variables et donc à la compréhension de l'objet étudié. On ne révisé surtout pas ici les propriétés d'un cas, car c'est cette stabilité qui va permettre d'obtenir un résultat. Dans les deux cas, donc, les cas sont des portes d'accès à la complexité du monde social; mais, sous des atours semblables, ils reposent sur des logiques radicalement différentes.

Pour **Casimiro Balsa**, on fait cas différemment selon les objectifs de la recherche, les méthodologies utilisées et les caractéristiques de la situation. Même si celui-ci reconnaît que le cas, pour exister, a besoin d'une certaine factualité et qu'il est nécessaire qu'il se signale pour ce faire à l'attention du chercheur (quelles qu'en soient les modalités), le cas ne prend sa forme et son sens qu'à l'intérieur d'un processus de recherche, parce qu'il est toujours, peu ou prou, construit, empiriquement et théoriquement par le chercheur en fonction de son design de recherche, que celui-ci soit d'ailleurs de nature intensive ou extensive. Cette conviction, que partage Balsa avec Ragin, c'est-à-dire que le cas n'est en rien une espèce uniquement de nature qualitative et qu'il est étroitement lié dans sa nature et dans sa forme à ce que vise celui-ci, se double de l'affirmation que le cas est le produit de l'intentionnalité du chercheur, et ce aux deux niveaux de la production et de la validation des résultats. Il n'est en rien donné, mais est au contraire le fruit d'un processus qui en fait un observable construit à des fins particulières et, à ce titre, il est une réduction du réel afin de nourrir les schèmes d'intelligibilité du social. Se pencher en ce sens sur le faire cas, c'est se donner les moyens de comprendre non seulement les résultats de

recherche obtenus, mais aussi, et surtout, d'engager une réflexion constante sur les procédures de recherche engagées.

**Hervé Dumez** assied sa contribution sur les trois questions qu'il estime essentielles pour comprendre ce qu'est un cas et ce qu'est faire cas : de quoi un cas est-il le cas? de quoi un cas est-il fait? à quoi un cas peut-il servir sur le plan scientifique? Afin de ne pas céder aux sirènes des *big data* et des connaissances produites par le travail des algorithmes, il importe à ses yeux, pour pouvoir répondre à ces questions, d'opérer un triple travail de reconsidération de trois opérations essentielles de ce qui fait qu'un cas est : explorer le cas, écrire le cas et théoriser le cas. C'est à ces conditions qui doivent être autant pensées qu'objectivées qu'il est possible de faire d'un observable un cas d'intérêt scientifique. Des conditions que l'auteur s'attache à expliciter et qu'il invite à expliciter à chaque fois que l'on fait cas, des conditions qui, si elles sont remplies, peuvent assurer à l'étude de cas un bel avenir méthodologique en sciences sociales.

Pour **Gérard Bourrel**, dans sa perspective de médecin, le cas est autant un instrument scientifique que pédagogique. Il aide à construire des classes de situations qui permettront ainsi de reconnaître (et d'apprendre à reconnaître) aisément ce qu'il en est derrière les apparences (les symptômes). Dans le champ médical, on ne fait cas que « de ce qui fait signe »; faire cas c'est fabriquer quelque chose à partir du visible en référence à une instance, catégorie ou classe, plus englobante. Il existe un lien interprétatif multidirectionnel entre signes (au pluriel), cas et classe reposant sur « un champ d'interprétants » d'une communauté d'agents partageant le même champ. Le cas, au stade de phénomène, est singulier, certes, mais ce qui lui donne son plein statut de cas, c'est qu'il est situé à l'intersection de signes convergents. Mais pour cela, préalablement, il faut avoir l'œil. Faire cas suppose donc à la fois l'action du signe, sa présence à l'esprit d'un agent sensible et le « signe interprétant » (triadicité du signe) qui fait la médiation entre les deux par le jeu d'une inférence interprétative. Les propriétés des cas ne sont en effet pas tangibles puisqu'on accède toujours au cas de manière indirecte par la triangulation de ce qu'en dit le malade, de ce qu'en voit le médecin et de ce que la classe attend à voir être manifesté.

Il est intéressant dès lors de voir le détournement sémantique qu'opère **Numa Murard** en recourant à l'expression « faire grand cas » alors même qu'il était invité à réfléchir sur les procédures et opérations par lesquelles il faisait cas. D'emblée, l'exceptionnalité prime. C'est toute l'importance qu'on doit accorder au cas – à un cas singulier donc – qui est ici soulignée. Faire grand cas, c'est hiérarchiser, distinguer. Pourquoi donc? Parce qu'à ses yeux, en sciences sociales, le cas ne peut ressortir ni d'une logique de classe (le cas n'est pas une instanciation d'une classe) ni d'une logique cumulative (c'est-à-dire le cas n'aide pas à construire des cases). Pour lui, si le cas est, c'est parce qu'il est unique; il n'y a pas de comparabilité possible. À tout le

moins, la comparaison ne saurait être d'un quelconque recours. Ce à quoi le cas sert, c'est à permettre de déplacer les points de vue, c'est à faciliter un voir autrement pour accéder à un sens autrement inaccessible, par le ressort de la narrativité, d'une sociologie narrative en fait. C'est pourquoi, la seule ressource dont il dispose et la seule contrainte qui s'impose à lui, c'est de devoir dire le cas dans sa singularité. Numa Murard retourne ainsi la proposition usuelle allant du cas vers une connaissance générale pour privilégier le mouvement allant des outils théoriques vers la compréhension de la singularité du cas. Faire grand cas, c'est donc accorder tout son intérêt à ce qui est déjà là, mais en quoi/en quoi on perçoit la capacité à mettre en scène un pan de l'expérience sociale, à condition de savoir en transmettre l'expression typifiante par les voies appropriées de la description conceptualisante.

**Daniel Bizeul** partage avec Numa Murard l'idée qu'il n'y a pas de montée en généralité possible à partir d'un cas. En tout cas, lui ne revendique pas pratiquer de la sorte. Loin de là même, tant le singulier est au centre de ce qui fait de quelque chose (ici l'existence d'un individu) un cas. Toutefois, il ne va pas chercher la compréhension générique d'un phénomène ou d'un ensemble de phénomènes par la littérature. Il entend y parvenir par un tissage serré du singulier en le poussant au paroxysme de la singularité et en le faisant résonner avec des éléments de la réflexion sociologique. Ces acquis analytiques fonctionnent ainsi comme des coups de projecteurs permettant de sociologiser le singulier pour en livrer des clés d'interprétation. Nous sommes en fait ici devant un double mouvement, l'approche sociologique avec ses outils conceptuels et ses cadres analytiques, vient aider à interpréter le cas dans une logique quasi clinique; ce qui produit en retour un déplacement et/ou un élargissement analytique de phénomènes contigus au cas, permettant ainsi de revisiter les cadres interprétatifs disciplinaires. Mais le cas est là, bien avant. Il préexiste à l'investigation. Il en est même la source puisque c'est parce qu'il intrigue et qu'il est difficilement compréhensible qu'il nous faut nous arrêter dessus. L'énigme qu'il représente nous travaille et nous invite à nous saisir de notre mallette de sociologue pour lui faire rendre sens. Ce qui fait un cas, c'est ce qu'on en fait en même temps que ce qu'il fait de nous, en tant que chercheur et qu'être humain. Un cas ne nous laisse jamais en effet indemne, de la même façon qu'il ne laisse pas tranquille la réflexion sociologique. En fait c'est une combinaison quasi insécable, où il est difficile de dire ce qui est antérieur et postérieur, ou créateur du cas, difficile de distinguer le phénomène lui-même et le regard du sociologue, car, dans tous les cas, c'est ce qui perturbe qui fait exister le cas.

**Danilo Martuccelli** nous invite à un décentrement radical. Plutôt que de se pencher sur comment les sciences sociales font un cas de quelque chose et de dissenter sur ce qu'elles font avec ce cas, il renverse la perspective dans un double mouvement en se demandant pourquoi le cas fait plus socialement cas aujourd'hui et en s'intéressant à ce que, en retour, cette montée du cas comme modèle référentiel autant



que comme procédure d'accès au social fait aux sciences sociales, c'est-à-dire ce qu'elle donne à voir des transformations qui les traversent. Tout d'abord, il s'attache à souligner que le cas n'est pas aussi rare que cela dans la vie sociale. S'il a été considéré comme tel par les sciences sociales, c'est qu'elles ne voulaient pas le voir, attachées qu'elles étaient à dégager des continuités, à saisir les mécanismes de reproduction. Et il prend d'autant plus d'importance qu'on porte davantage aujourd'hui socialement intérêt à la singularité. Prendre en compte cette évidence dans toute son implication, nous dit-il ensuite, obligerait à reformater toute notre lecture de la vie sociale, puisque ce seraient la contingence, les aléas et les singularités qui seraient à considérer en priorité, bien avant la reproduction, les régularités et les propriétés typiques. Tout ceci augurerait dès lors une place analytique centrale au faire cas pour accéder à la compréhension de la vie sociale.

**Vivianne Châtel**, enfin, nous propose une inversion de perspective. Elle a choisi, en effet, plutôt que de se pencher sur ce qui fait cas, de considérer ce que fait le fait d'être fait cas, nous invitant, par ce pas de côté, à saisir toute l'œuvre de réduction des possibles qu'il y a dans l'activité même de faire cas. Car c'est bien de cela dont il s'agit pour elle, souligner le « moins de pluralité » que cette opération suppose et impose, en forçant à ne considérer que l'entier de la singularité du cas. Ce qui a été promu cas pouvait être autre chose; mais l'opération de le promulguer comme tel a obturé d'autres significations dont il aurait aussi pu être porteur, en a raboté la complexité. Le fait-cas n'a plus d'autres horizons de sens que celui, singulier et univoque, qui lui a permis d'être institué comme tel. Foin d'entre-deux, finies les ambiguïtés, adieux les limbes; le cas est une monade, enfermée dans un sens absolu, fût-ce au prix de l'écrasement d'autres possibles. En somme, le fait-cas n'est qu'une interprétation devenue assertion.

À la lecture de ces contributions, dans toute la diversité des approches et des conceptions qui les caractérisent, émerge une idée commune, idée bien paradoxale en fait, le « drôle » de statut du cas.

D'une part, le cas suppose une préexistence empirique; il doit d'abord être, d'une manière ou d'une autre, un observable qui s'inscrit dans une toile de fond, situation ou un contexte. Celle-ci indexicalise le cas; elle est ce qui fait que les actions qui y sont liées peuvent être interprétées et devenir sensées, pour les acteurs comme pour les observateurs, et qui, en même temps, bien souvent, la conditionnent; elle est vue alors comme un contexte à forte connotation causale<sup>2</sup>. Mais la toile de fond dans laquelle et de laquelle le cas se donne à saisir est elle-même un arrière-plan qui demeure mal délimité tant dans son amplitude temporelle ou spatiale que dans la densité de son contenu (Raynaud, 2006). Un arrière-plan de l'action qui en outre n'a pas d'autre réalité que celle que leur donnent les co-actants qui y participent; la tâche essentielle pour ceux-ci étant de la définir afin de pouvoir agir, à tout le moins d'entrer

en résonance avec d'autres acteurs pour pouvoir agir ensemble. Ce que souligne à l'envi Erving Goffman quand il nous montre justement tous les jeux de cadrage que ce travail de définition suppose et les effets de désajustement qui peuvent en résulter quand les définitions ne s'accordent pas (Goffman, 1974/1991).

D'autre part, le cas est saisi et découpé par le chercheur pour être désolidarisé de la matérialité – du contexte, mais aussi de la pluralité de significations de l'observable pris en considération – dans laquelle il est encastré et noyé. Sans être à proprement parler du charcutage ontologique, pour reprendre l'expression de Steeve Woolgar et Dorothy Pawluch (1985) dans leur critique des théories constructivistes de la déviance, il s'agit néanmoins d'un travail d'extraction en même temps que de composition du cas. Car un des premiers problèmes qui se pose pour faire cas, c'est de délimiter le cas. Même si l'on a pu considérer que ce qui caractérise entre autres ce dernier, ce sont ses délimitations floues d'avec le contexte dans lequel il s'insère (Yin, 1981), il n'empêche : le cas n'existe pas sans traçage d'un périmètre temporel et spatial. Pour saisir le cas, il faut s'en saisir, il faut l'extraire de son contexte, l'isoler pour le faire apparaître dans sa singularité et sa toute-puissance à signifier. Pour faire cas, il faut que le chercheur soit saisi par une singularité et s'en saisisse pour lui donner corps comme cas. Il faut certes une occurrence, que quelque chose apparaisse, mais, là aussi cela ne suffit pas, car ce phénomène en même temps qu'il se donne à voir doit être isolé, désincarcéré, désenkysté, ébranché pour pouvoir prendre corps dans sa singularité et, donc, dans ce dont il est porteur de plus que lui.

Il peut alors être utile de faire un parallèle avec l'évènement pour comprendre ce qui est en jeu ici, dans sa similitude et dans sa différence. Comme le cas, l'évènement fait converger trois types d'actants, le temps, l'espace et les agents, et pose à ce niveau un problème de décision : à partir de quand et jusqu'à quand, depuis où et jusqu'où, qui inclure comme acteurs/agents significatifs? Et pour autant, cas et évènement ne sont pas synonymes, loin de là. Pour le cas, c'est le désencastrement qui l'institue comme tel, pour l'évènement, c'est son réencastrement qui lui fait rendre raison. Essayons d'expliquer cela.

Première convergence, première divergence : l'évènement suppose une connivence/collusion indissociable avec la temporalité, à la différence du cas. Il lui faut un futur possible; l'évènement doit avoir produit des effets substantiels sur le cours des choses, avoir un résultat comme le sous-entend son étymologie *evenire*. « ...l'évènement est saisi doublement, comme y invite son étymologie, comme résultat et comme commencement, comme dénouement et ouverture des possibles » (Dosse, 2015, p. 16). Non seulement il doit survenir, surgir, mais encore il lui faut faire advenir quelque chose, il faut qu'il ait des conséquences tangibles et lourdes (sauf bien sûr s'il s'agit d'un évènement médiatique fabriqué de toute pièce dont la mise en public ne sert que des fins immédiates, économiques ou politiques).

« Il faut un minimum d'avant et d'après pour constituer l'unité de sens qui fait de quelque chose qui se passe un événement » (Koselleck, 1990, p. 134). L'évènement n'est pas fortuit ni pure contingence. S'il surgit souvent subitement, il advient toujours dans un lieu et à un moment déterminé à la suite de circonstances particulières et en fonction de conditions préalables, qu'il appartiendra justement à l'historien de retracer, de décoder. Il revient ainsi au chercheur de « déséventementialiser » l'évènement, de le réinscrire dans des régularités, dans de la contextualité. Et toutes les interprétations de l'évènement (car il y en a et en aura bien sûr plusieurs, et souvent fort différentes) varieront avec les manières de réencastrier l'évènement dans un contexte, dans une continuité historique, même si celle-ci n'était pas perceptible au moment par les acteurs qui le vivaient, même si, paradoxalement, on l'a d'abord perçu par la discontinuité qu'il marquait. De même, les interprétations seront foison sur ce qu'il a participé à produire. Dès lors, du point de vue historique, l'évènement est un construit qui déconstruit une ligne du temps, celle qui semblait s'écouler pour les contemporains et qui prévalait jusqu'à son avènement, et qui, par le travail des historiens, le réencastre dans d'autres continuités historiques pour rendre compte de ce qui l'a rendu logiquement possible par-delà l'effet de surprise que fut son surgissement, et de ce qu'il a participé à produire dans un autre cours historique, ce qui est arrivé à sa suite sur lequel les interprétations se multiplieront (ce qui a fait dire à Michel de Certeau que « l'évènement est ce qu'il devient » (1968, p. 51)). Dans une grande mesure, de ce point de vue, l'évènement n'est jamais terminé puisqu'il peut être sujet à réinterprétation et donc à réencastrement historique. Pour le dire autrement et métaphoriquement, l'évènement a des répliques dont les échos se répondent et s'entrechoquent. En ce sens, paradoxalement, l'évènement ne possède aucune objectivité (Bertrand, 2010), même s'il faut bien lui reconnaître une matérialité, sa manifestation que l'on ne doit pas pour autant confondre avec l'évènement lui-même (Bensa & Fassin, 2002).

C'est en ce sens que l'évènement est remarquable et qu'il attire l'œil des contemporains ou, plus tard des historiens. Il est créateur, à tout le moins révélateur de possibles. Le cas, lui, est signifiant, car gros d'un sens plus grand que lui; il n'a nullement besoin de la temporalité, même s'il peut se dérouler dans des temps spécifiques et au fil d'une chronologie particulière. Car le cas, lui, n'a pas de conséquences. Ou plutôt, il n'est pas nécessaire qu'il en ait pour être un cas. Ce qui importe, ce n'est pas son rapport au cours de l'histoire, mais son lien avec la généralité. Ce n'est pas qu'il fasse date, mais qu'il fasse sens. L'évènement est une brèche dans l'ordre des choses (Morin et al., 1968) en même temps qu'il est révélateur de quelque chose d'autre, sinon, il ne serait qu'un accident. Le cas est une rupture de sens, une singularité qui détonne, une anomalie qui intrigue, mais il n'annonce rien, il est simplement possibilité de compréhension de quelque chose qui l'englobe ou le dépasse, de quelque chose de plus grand que lui.

Deuxième convergence, deuxième divergence : l'évènement et le cas ne sont pas de simples donnés qui se distingueraient ou adviendraient et dont il suffirait de se saisir; ils sont aussi le résultat (toujours provisoire et incertain) d'une fabrication à partir de bribes, de manifestations, de traces, d'occurrences. Cette fabrication, c'est toujours dissocier, singulariser en même temps que relier, c'est une composition, et l'interprétation du cas ou de l'évènement reposera grandement sur la nature et la qualité de la composition.

Tout ce qui advient n'est pas un évènement, encore faut-il que ce qui advient produise un effet remarquable, et surtout remarquable. De même, à aucun moment le cas ne va de soi. « Le cas d'exception ne révèle pas ses enseignements de lui-même. Il se dévoile au vu des questions qu'on lui pose. » (Ermanoff, 2017, p. 2) L'évènement, comme le cas donc, suppose matérialité et saisissement. Il lui faut à la fois avoir commencé (à surgir, à se manifester) pour se faire remarquer comme tel, c'est-à-dire passer au grade d'élément (souvent exogène) venant affecter l'ordre des choses. L'évènement est aussi un observable, mais c'est par ses conséquences qu'on le saisira, qu'un fait notable sera anobli au rang d'évènement. Et ce travail d'anoblissement, c'est la part de l'action (de la fabrication) des sociologues et des historiens, car si certaines conséquences sont évidentes (comme l'illustrent la Révolution française ou la chute du mur de Berlin), d'autres le sont moins et prêtent à discussion et à interprétation (toujours comme l'illustrent la Révolution française ou la chute du mur de Berlin), et c'est justement ce travail qui délimitera la portée, l'ampleur et même la nature de l'évènement<sup>3</sup>. L'évènement est ce qui advient, ce qui vient au jour, ce qui a lieu (donc est manifeste car s'est manifesté, indépendamment de l'action de l'analyste)<sup>4</sup>. Il a émergé, s'est donné à voir; il est l'initiant de l'action et, à ce titre, ce qui va être vu. Il y a un mouvement vers (comme l'exprime le préfixe ad), alors que le cas est là, tapi, invisible parce qu'indissocié, non altéré. L'évènement, il faut le percevoir (sinon, il demeurera un évènement inaperçu<sup>5</sup>) et c'est en le percevant que je le constitue. Il y a un déictique extérieur (ce), de surcroît qui est un actant (qui) et est suivi de la forme verbale la plus simple et la moins sémantiquement significative (arrive, survient, advient, surgit), qui est extérieur et antécédent à l'observateur, mais qui ne laisse en rien présager ce qu'est-ce « ce », ni la nature de ce qui arrive. Bref, tout cela suppose décodage et interprétation.

À la différence, le cas est enkysté, il faut le sortir de sa gangue, mais en même temps il est pluriel, il n'y a pas un embryon de cas, mais des embryons. C'est l'acte démiurgique du chercheur qui, d'un seul coup ou progressivement, au fil de l'enquête, va lui faire prendre consistance, il faut qu'il soit produit/constitué/dégagé comme une pluralité transcendée (Daviet-Taylor, 2006). Dans le cas du cas, il s'agit d'un étant là, d'un déjà là, d'un existant que l'œil de l'analyste, de façon discrète (aux deux sens du terme) va participer à constituer en centrant son attention sur une ou plusieurs de ses dimensions ou même sur un assemblage particulier de celles-ci. Le cas naît du regard

attentionné et, pour tout dire, intentionné (au regard d'une théorie préexistante ou d'un dérangement intellectuel). Il est une perception, un voir qui saisit quelque chose pour en faire un tout et qui dessine une totalité par désencastrement.

Dans les deux cas, c'est un problème de visibilité, quelque chose qui émerge, quelque chose qui est distingué (au double sens du terme, perçu et spécifié). L'évènement « ce qui saisit le temps » (Farge, 2002, p. 1) apparaît ; même plus, il est une apparition à laquelle il faut faire rendre un sens, un fragment qu'il s'agit de délier et de relier, de détacher et de rattacher. Il n'a pas d'unité en soi. « Un fragment de réalité perçue qui n'a pas d'autre unité que le nom qu'on lui donne. » (Farge, 2002, p. 1) Le cas, lui, était déjà là, il fallait simplement le voir. Et pour le voir, il fallait à la fois se représenter, imaginer, ce dont il était porteur (à son insu parfois) et, pour ce faire, le dé-banaliser, lui octroyer un statut particulier en le singularisant, en le dissociant, en le particularisant, bref en le regardant autrement parce qu'il nous invitait à regarder autrement. Encore fallait-il savoir le voir. C'est justement cela qui différencie cas et évènement. L'évènement surgit du néant, même si tout le travail de l'analyste sera de nous montrer que ce surgissement avait des racines, qu'il s'ancrait dans tout un entrelacs de circonstances qui, *in fine*, l'appelait. Le cas n'émerge que parce qu'il réfère, explicitement ou non, à une théorie. Même les plus ardents et les plus brillants promoteurs de l'approche inductive ne sauraient échapper à ce prérequis (Soulet, 2005).

« Pour émerger, venir à la surface de l'histoire, l'évènement se doit d'être perçu et caractérisé », nous dit Arlette Farge (2002, p. 4). Mais pour entrer dans le champ de vision, il faut en avoir une vision, il faut spéculer sur une(des) signification(s) possible(s)<sup>6</sup>. Tout comme le cas d'ailleurs, histoire en moins, en tout cas contrainte historique en moins. Pas plus qu'il n'existe de signification donnée de l'évènement, il n'y a de sens a priori du cas. Les deux sont tracés, délimités, balisés, interprétés, signifiés. Il faut qu'ils soient perçus et reçus. Sans quoi ils ne seraient pas. Ils ne seraient qu'occurrence, accident, voire rien... Ces réceptions/perceptions, ces compositions/fabrications sont plurielles et, parfois, souvent, contradictoires. « Fabricant et fabriqué, constructeur et construit » (Farge, 2002, p. 1), le cas, comme l'évènement, car faire cas ou considérer l'évènement, c'est à partir de leur éclatement, puis de leur décomposition que le chercheur travaille, recompose pour en comprendre la portée et refabrique du sens, dans un travail d'agencement et d'ordonnement de nouveaux rapports entre de nouveaux (et anciens) éléments/fragments/composantes qui permettront d'éclairer des mécanismes jusqu'alors invisibles ou invus et de révéler des significations jusque-là insoupçonnées ou insoupçonnables.

Faire cas en un certain sens, c'est prendre en considération, mais c'est aussi prendre position, se situer (à défaut de prendre parti). Si « le cas est un objet de considération » (Blumer, 1986, p. 146), c'est qu'il peut être appréhendé sans

contradiction définitionnelle, comme occurrence en même temps que comme problème, qu'il soit anomalie, déviation, exception (Ermanoff, 2017). Il n'en est pas une entité *sui generis* pour autant, à aucun moment, qu'il soit cas-occurrence ou cas-problème, cas-empirique ou cas-théorique, jamais il ne constitue un en soi. En aucun cas, le cas ne s'impose. Il est là potentiellement, mais il faut un (des acte(s)) pour le faire prendre forme. À la différence de l'évènement, il n'y a pas d'être-déjà-là, même s'il y a un étant-là laissant la possibilité à la constitution de plusieurs cas (cf. les cas Raoult de Gérard Bourrel dans ce présent dossier). Ce qui le produit comme tel, c'est le travail du faire cas du chercheur, c'est cela qui va lui donner consistance, parce que ce travail le délimite, l'isole et donc le rend réel au sens où il lui donne une forme, même si celle-ci se dessine progressivement, « chemin faisant » (Becker, 2005). En ce sens, faire cas, c'est former le cas.

Tous les contributeurs à ce numéro ne sont pas entrés de la même façon dans la question posée. Certains s'y sont plongés directement en explicitant comment, exemple(s) à l'appui, ils avaient fait cas à un ou des moments de leur carrière de chercheur, parfois de façons différentes selon les objets analysés ou les logiques de recherche poursuivies. D'autres, davantage dans une position de surplomb, à partir de leur propre expérience de recherche ou de travaux de leurs prédécesseurs ou de leurs contemporains, ont tenté de dégager les modalités et/ou les conditions pour qu'il y ait du cas et donc que du faire cas soit possible. Mais chacun, à sa façon et selon son angle de vue, a conforté l'importance de l'opération du faire cas et la nécessité vitale qu'il y a à la comprendre pour mener à bien l'activité de recherche. Ne pas chercher à la saisir et la laisser dans les limbes – en faire un impensé de l'enquête donc – condamne à se priver d'une ressource essentielle de compréhension de l'objet ou de la situation étudiée, et également de production de suppléments de sens qui permettront de le/la sortir de sa singularité. En d'autres termes, de tout ce qui fait d'un cas un cas, et donc plus qu'un cas.

## Notes

<sup>1</sup> Le recueil de textes piloté par Sophie Jaussi et Muriel Pic (2018) faisant suite au colloque « Littérature et écritures du cas », organisé en mai 2018 à l'Université de Berne, s'affronte également à cette question de la nature du cas et de son impact sur la production de compréhension de monde. Il s'intéresse tout particulièrement à la place du particulier dans les sciences humaines et la création littéraire. En croisant le discours juridique, clinique et littéraire, cet ouvrage éclaire en quoi et comment le cas nous renseigne sur la nature humaine en assumant la prémisses forte selon laquelle le particulier étant le général incarné dans des manifestations singulières différentes, la tâche essentielle est de trouver la manière d'en rendre compte par un geste d'écriture alliant expérience intime de la singularité et aménagement narratif visant à faire accéder à la généralité du cas derrière la puissance de la singularité.

<sup>2</sup> Nous sommes très loin ici de la situation sartrienne qui est, *in fine*, le seul lieu où l'être humain peut réellement éprouver sa liberté.

<sup>3</sup> Comme l'exemplifie la « discussion », à plusieurs décennies d'intervalle, entre Ernest Labrousse et François Furet sur le sens de la Révolution française de 1789. (Furet & Richet, 1965/1999; Soboul, 1962/1984)

<sup>4</sup> Présupposé d'immanence de l'évènement que, à sa façon, Patrick Pharo, exprime fort clairement. « Cette notion (celle d'évènement) repose donc sur une intuition qui n'est pas sans fondement : il existe indiscutablement des moments plus forts que d'autres dans la vie des sociétés, des moments de rupture ou de réconciliation, d'affrontements ou de « fusion » comme dirait Durkheim, bref, des faits qui, parce qu'ils sortent de l'ordinaire, focalisent pendant un temps l'attention sociale de larges fractions de la population et viennent généralement s'inscrire dans la mémoire collective comme autant de faits majeurs. » (Pharo, 2000, p.406)

<sup>5</sup> Ou, pour le dire autrement, « pour qu'il y ait évènement, il faut qu'il soit connu ». C'est ainsi, ou quasiment, que Pierre Nora commence son article « L'évènement monstre » (1972), repris plus tard dans *Faire de l'histoire* (1974) sous le titre « Le retour de l'évènement », pour énoncer, très précocement et très lucidement, que, désormais (c'est-à-dire dans les sociétés modernes contemporaines), ce sont les médias qui, parce qu'ils le fabriquent (parfois de toute pièce au sens où ils anticipent son existence et donc, par un effet de prophétie autoréalisatrice, le réalisent) produisent l'évènement, à tout le moins, font évènement d'un fait, parce que son avènement est étroitement lié à son expression.

<sup>6</sup> Il est intéressant de rappeler ici que le théore, en grec ancien, d'où sera dérivée ensuite le terme théorie, est une personne envoyée pour consulter un oracle, un spectateur/observateur qui se doit de considérer l'évènement et, à partir de la prophétie/vision, spéculer sur le sens à en tirer et l'action à mener en conséquence (Chantraine, 1977). Il y a ainsi une intrication forte entre voir/savoir voir/donner du sens.

## Références

- Becker, H. S., (2005). *Inventer chemin faisant : comment j'ai écrit Les mondes de l'art*. Dans D. Mercure (Éd.), *L'analyse du social. Les modes d'explication*. Presses de l'Université Laval.
- Bensa, A., & Fassin, É. (2002). Les sciences sociales face à l'évènement. *Terrain*, (38), 1-14. <https://doi.org/10.4000/terrain.1888>
- Bertrand, M. (2010). « Penser l'évènement » en histoire : perspectives et limites d'un retour en grâce. Dans M. Bessin, C. Bidart, & M. Grossetti (Éds), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement* (pp. 36-50). Éditions La Découverte.
- Blumer, H. (1986). *Symbolic interactionism: Perspectives and method*. University of California Press.

- Certeau, M. (de). (1968). *La prise de parole et autres écrits politiques*. Éditions du Seuil.
- Chantraine, P. (1977). *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. Éditions Klincksieck.
- Daviet-Taylor, F. (2006). L'évènement : une globalité saisie. Dans F. Daviet-Taylor (Éd.), *L'évènement : formes et figures* (pp. 13-24). Presses universitaires d'Angers.
- Dosse, F. (2015). L'évènement historique : une énigme irrésolue. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 19(1), 13-27.
- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive* (2<sup>e</sup> éd.). Éditions Vuibert.
- Ermanoff, I. (2017). Épistémologie de l'exception. *Sociétés plurielles*, (1), 2.
- Farge, A. (2002). Penser et définir l'évènement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux. *Terrain*, (38), 1-8.
- Furet, F., & Richet, D. (1999). *La Révolution française*. Éditions Hachette. (Ouvrage original publié en 1965).
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Éditions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1974).
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. Éditions L'Harmattan.
- Jaussi, S., & Pic, M. (2018). *Littérature et écritures du cas*. <https://www.fabula.org/colloques/sommaire7023.php>
- Koselleck, R. (1990). *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Le Goff, J., & Furet, F. (Éds). (1974). *Faire de l'histoire : nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*. Éditions Gallimard.
- Morin, E., Lefort, C., & Castoriadis, C. (1968). *Mai 68 : la brèche*. Éditions Fayard.
- Nora, P. (1972). L'évènement monstre. *Communications*, (18), 162-172.
- Passeron, J.-C., & Revel, J. (Éds). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Pharo, P. (2000). L'évènement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403-426.
- Ragin, C. C., & Becker, H. S. (1992). *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*. Cambridge University Press. Traduction en français (2022) *Qu'est-ce qu'un cas. Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales*. Schwabe Verlag.



- Raynaud, D. (2006). Le contexte est-il un concept légitime de l'explication sociologique? *L'Année sociologique*, 56(2), 309-329.
- Soboul, A. (1984). *Précis d'histoire de la Révolution française*. Éditions Gallimard. (Ouvrage original publié en 1962).
- Soulet, M.-H. (2005). L'angle mort de la découverte chez Howard Becker. Dans D. Mercure (Éd.), *L'analyse du social. Les modes d'explication* (pp. 75-99). Presses de l'Université Laval.
- Woolgar, S., & Pawluch, D. (1985). Ontological Gerrymandering: The anatomy of social problems explanations. *Social Problems*, 32(3), 214-227.
- Yin, R. K. (1981). The case study crisis: Some answers. *Administrative Science Quarterly*, 26(1), 58-65.

Pour citer cet article :

Châtel, V., & Soulet, M.-H. (2023). Introduction. « Faire cas », une drôle d'affaire! *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 1-17.

*Vivianne Châtel est maître d'enseignement et de recherche à la Chaire francophone de travail social et politiques sociales. Elle est responsable du Master spécialisé Éthique, responsabilité et développement et a notamment publié sur les questions de vulnérabilité, de dignité et de lien social.*

*Marc-Henry Soulet est professeur ordinaire de sociologie, titulaire de la Chaire francophone de travail social et politiques sociales à l'Université de Fribourg. Il est président d'honneur de l'Association internationale des sociologues de langue française. Il a publié plusieurs textes sur la logique de la découverte en recherche qualitative.*

Pour joindre l'auteur :

[viviane.chatel@unifr.ch](mailto:viviane.chatel@unifr.ch)

[marc-henry.soulet@unifr.ch](mailto:marc-henry.soulet@unifr.ch)